
MAIRIE
DE
LES HAIES

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

COMPTE RENDU DE LA SEANCEDU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2021

Mr SALLANDRE, Mme PALLUY, Mr GRAPOTTE, Mr MICHAUD, Mme VACHON, Mme PUTOD, Mr BOSVERT, Mr DUPLAIN, Mr FAYA, Mme PAOLUCCI, Mr DI ROLLO, Mr DUPLAIN, Mme PERIER

Membres absents : 1

Mr Patrick SALAS

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : 0**Membre Démissionnaire :**

Mme ASSENAULT

Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Mr DUPLAIN

Secrétaire élu : Mr DUPLAIN**1- Validation des comptes rendus du 24 septembre 2021 et du compte rendu du 15 octobre 2021.**

Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 24 septembre 2021 ainsi que le compte rendu du 15 octobre 2021.

2- Retour de l'appel d'offre pour les travaux de l'extension du cimetière

Retour financier des appels d'offres

Entreprises	Tranche ferme	Tranche Optionnelle 1	Tranche Optionnelle 2	TOTAL
Rhône jardin service	174 034,80 €	71 198,05 €	19 811,88 €	265 044,73 €
Genevray	169 096,26 €	77 753,50 €	27 933,80 €	274 783,56 €
Chazal	155176,62 €	72104,44 €	24075,20 €	251 356,26 €
Laquet	175 730,35 €	72 660,50 €	29 723,42 €	278 114,27 €

Monsieur DI ROLLO qui a suivi ce dossier depuis son début nous rappelle que l'extension du cimetière est un dossier qui est sur le bureau depuis de nombreuses années.

Le dossier a été pris en main depuis 4 ans déjà, l'ancienne Equipe Municipale à œuvrer jusqu'au choix de l'architecte actuel. A nous de prendre le flambeau et de concevoir le dossier et une fois terminer de passer à la partie exécution.

Nous y sommes, les appels d'offres ont été lancé et ci-dessus le retour financier.

Les dossiers ont été analysé par les membres de la commission des appels d'offres qui se sont réunis le 13 octobre 2021 à 18h00.

L'analyse technique compte pour 60% et l'analyse financière pour 40% de la note sur 100.

Récapitulatif :

Entreprises	Note technique	Note financière	TOTAL SUR 100
Rhône jardin service	39,00	36,37	75,37
Genevray	39,60	36,27	75,87
Chazal	48,60	40,00	88,60
Laquet	46,20	35,74	81,94

Après avoir délibéré l'ensemble du conseil choisi l'entreprise Chazal pour effectuer les travaux.

Le conseil après avoir délibéré a validé la Tranche ferme.

Le conseil après avoir délibéré décide de reporter sa décision entre le mois de mars et avril 2022 pour les 2 tranches optionnelles pour des raisons financières.

3- Questions diverses

Monsieur le Maire évoque la fête du 11 décembre 2021. A savoir si le conseil souhaitait renouveler l'opération.

11 voix pour

2 voix abstention

Donc l'opération pourra se renouveler.

Monsieur le Maire évoque l'achat d'un sapin de 11m. Le cout est de 700.00€ HT sans le transport.

Le conseil après avoir délibéré pour l'achat du sapin

Voix contre 9

Voix abstention 3

Voix pour 1

Donc il ne sera pas acheté de sapin pour la fête du 08 décembre 2021.

Monsieur MICHAUD et Monsieur FAYA ont des pistes chez des particuliers qui souhaitent donner leurs sapins pour cette fête. Le retour se fera avant le 11 novembre 2021.

Si nous n'avons pas de sapin nous pourrons quand même faire cette fête des lumières avec la participation des associations et des producteurs locaux bien sûr. Monsieur DUPLAIN prend contact avec les associations et Madame PALLUY avec les producteurs ainsi que l'école pour valider leur disponibilité.

La commémoration du 11 novembre se fera bien en présentiel. Un pot est bien prévu en fin de commémoration dans la salle des fêtes avec la passe sanitaire obligatoire bien sûr.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée le 28 octobre 2021 à 21 heures 35 minutes.